



Assemblée des Premières Nations

5^e Forum national annuel sur l'aide au revenu

De la survie à la prospérité

RAPPORT SOMMAIRE

Du 10 au 12 septembre 2024
Calgary (Alberta)



Assemblée des Premières Nations
5^e Forum national annuel sur l'aide au revenu
De la survie à la prospérité

DU 10 AU 12 SEPTEMBRE 2024 • CALGARY (ALBERTA)

Table des matières

Résumé.....	2
Ouverture	2
Aperçu du plaidoyer de l'APN en faveur de la réforme du programme d'AR	2
Mises à jour de SAC sur la réforme du programme d'AR.....	3
Présentation plénière : Déterminer les coûts cachés pour les bénéficiaires de l'AR	3
Table ronde : Pratiques exemplaires en matière de gestion de cas et de soutien préalable à l'emploi	4
Présentation plénière : Déterminer des mesures de soutien intégrées adaptées à la culture pour les bénéficiaires de l'AR	5
Principaux points à retenir de la première journée.....	5
Atelier : Bien-être mental des Premières Nations : Réforme du programme d'AR, de la survie à la prospérité	5
Présentation plénière : Indicateurs de pauvreté et de bien-être concernant les Premières Nations	6
Présentation plénière : Soutenir les gestionnaires de cas et les administrateurs de l'AR	7
Présentation plénière : Définir le handicap au sein des Premières Nations.....	7
Principaux points à retenir de la deuxième journée	8
Présentation plénière : Logement, infrastructures et aide au revenu	9
Table ronde : Mettre en place des programmes durables d'aide au revenu.....	9
Principaux points à retenir de la troisième journée.....	10
Prochaines étapes	11
Conclusion.....	11



Résumé

Le 5^e Forum national annuel sur l'aide au revenu (AR) de l'Assemblée des Premières Nations (APN) s'est tenu sur le territoire du Traité n° 7 à Calgary (Alberta) du 10 au 12 septembre 2024. Le forum a réuni 150 gestionnaires de cas et administrateurs des Premières Nations de toute l'île de la Tortue afin de faire le point sur la réforme du programme d'AR, de nouer des contacts et de donner leur avis sur les pratiques exemplaires et les priorités en ce qui concerne les éléments fondamentaux du programme d'AR réformé.

Tout au long du forum, les participants ont pris connaissance de mises à jour de la part de Services aux Autochtones Canada (SAC) sur la réforme du programme d'AR, en ont appris davantage sur le bien-être mental dans le contexte de cette réforme, et ont découvert les liens entre le logement, l'itinérance et l'AR. Tout au long du forum, les participants ont pris part à des discussions sur l'importance de soutenir les gestionnaires de cas et les administrateurs du programme d'AR et de déterminer les priorités en matière de formation, de ressources et de soutien pour les travailleurs du programme d'AR, sur les pratiques exemplaires en matière de gestion de cas et de soutien préalable à l'emploi, sur les coûts cachés subis par les bénéficiaires du programme d'AR, sur les mesures de soutien global adaptées à la culture des bénéficiaires du programme d'AR, sur la définition de mesures de soutien adaptées à la culture pour les bénéficiaires du programme d'AR en matière de handicap, et sur les priorités en vue de la mise en œuvre du financement destiné aux personnes handicapées dans le cadre du programme d'AR. En outre, les participants ont assisté à une présentation sur les indicateurs de pauvreté et de bien-être des Premières Nations et ont passé en revue les indicateurs fondés sur les forces pour déterminer la réussite des bénéficiaires de l'AR.

JOUR 1 – MARDI 10 SEPTEMBRE 2024

Ouverture

Après l'accueil au son du groupe de tambours Sorrel Rider de Siksika (Alberta), Ivy Raine, gardienne du savoir de la Première Nation de Louis Bull, a procédé à l'ouverture traditionnelle aux participants. L'animateur Luc Laine a présenté Renee St. Germain et Yeyatakenhas Doxtator de l'APN, qui ont souhaité la bienvenue aux participants.

Aperçu du plaidoyer de l'APN en faveur de la réforme du programme d'AR

Torri Weapenicappo, Assemblée des Premières Nations

Torri Weapenicappo, responsable du dossier et analyste principale des politiques à l'APN, a présenté un aperçu du plaidoyer et des mandats de l'APN en faveur de la réforme du programme d'AR, suivi d'un calendrier des travaux réalisés par l'APN et le Groupe de travail technique sur le développement social (GTTDS) en ce qui concerne l'élaboration de recommandations stratégiques des Premières Nations en vue de réformer le programme. Les recommandations stratégiques comprennent des taux d'aide à l'autonomie plus élevés, fondés sur les besoins, le renforcement des mesures de soutien global pour le bien-être des bénéficiaires, en mettant particulièrement l'accent sur les Premières Nations ayant des



besoins spéciaux et supplémentaires. Elles prévoient également une augmentation des ressources et des moyens pour soutenir l'administration du programme et les travailleurs de l'AR, des stratégies de collecte de données dirigées par les Premières Nations, et un soutien à l'autodétermination et à la gouvernance des Premières Nations en intégrant les connaissances traditionnelles dans le programme d'AR. La présentation aussi porté sur les prochaines étapes de la réforme du programme d'AR, qui comprennent la réalisation d'une analyse des coûts sur deux ans concernant la mise en œuvre des recommandations stratégiques élaborées par les Premières Nations et la poursuite des efforts de plaidoyer en faveur d'investissements supplémentaires jusqu'à ce que les recommandations pour la réforme du programme d'AR soient pleinement mises en œuvre.

Mises à jour de SAC sur la réforme du programme d'AR

Natalie Thiffault et Michael Ferguson, Services aux Autochtones Canada

Natalie Thiffault, directrice du programme d'AR à SAC, et Michael Ferguson, gestionnaire par intérim du programme d'AR à SAC, ont présenté conjointement un aperçu de la réforme du programme d'AR et des investissements prévus dans le budget 2024 pour ce programme. Le budget 2024 prévoit 596,2 millions de dollars sur cinq ans pour le financement de l'intégralité du programme d'AR; 117,6 millions de dollars sur trois ans pour le financement de l'intégralité de la gestion des cas et des mesures de soutien préalables à l'emploi; un nouveau financement de 213,5 millions de dollars sur cinq ans, plus 49,8 millions de dollars par année de manière continue, afin de mettre en œuvre des mesures d'aide au revenu pour les personnes handicapées admissibles, harmonisées avec celles offertes dans toutes les provinces et au Yukon.

Dans le cadre des investissements visant à assurer l'intégrité du programme, SAC a utilisé une formule de financement pour la prestation des services afin d'améliorer l'accès à ceux-ci pour certaines Premières Nations en fournissant des fonds pour les services de base. Cette méthode a permis à 220 Premières Nations de bénéficier de nouveaux fonds pour la prestation de services. Le financement de la gestion des cas maintient les services actuels et prendra fin après trois ans.

Enfin, le nouveau financement d'aide au revenu pour les personnes handicapées permettra au programme d'AR de mieux s'harmoniser avec le financement distinct alloué par les régions. Le programme d'AR offrait déjà des suppléments pour personnes handicapées, mais le nouveau financement permettra à SAC de mieux s'harmoniser avec les régions en ce qui concerne l'aide financière aux personnes handicapées. L'investissement budgétaire couvre quelques-unes des priorités de la réforme du programme d'AR. Une collaboration supplémentaire est nécessaire pour déterminer les besoins en matière de capacités, et un financement supplémentaire est nécessaire pour répondre au besoin de services intégrés.

Présentation plénière : Déterminer les coûts cachés pour les bénéficiaires de l'AR

Torri Weapenicappo, Assemblée des Premières Nations

Torri Weapenicappo a présenté un bref aperçu des lacunes actuelles en ce qui concerne les aides financières accordées aux bénéficiaires du programme d'AR. Les lacunes dans les aides financières accordées aux bénéficiaires varient d'une région à l'autre, car le programme d'AR reflète les aides accordées en fonction de la province ou du territoire où réside une personne membre d'une Première Nation. Le programme ne tient actuellement pas compte des membres des Premières Nations qui doivent aller à l'extérieur de leur



communauté pour accéder à des services, ni du coût de la vie plus élevé dans les réserves, ce qui entraîne des dépenses supplémentaires pour les bénéficiaires de l'AR qui ne sont pas couvertes par le programme actuel. L'un des résultats de l'analyse financière à long terme de la réforme du programme d'AR porte sur l'élaboration d'une formule de financement qui puisse tenir compte des coûts supplémentaires assumés par les bénéficiaires de l'AR des Premières Nations. À la suite de la séance plénière, les participants ont fait part de leurs points de vue, les leçons apprises et les solutions novatrices qui ont été mises en œuvre pour aider leurs bénéficiaires dans le cadre de groupes de discussion.

Table ronde : Pratiques exemplaires en matière de gestion de cas et de soutien préalable à l'emploi

Harvey Bitternose, Conseil tribal Touchwood Agency; Glenda Louis, Randi Robins et Julianne Brewer, bande indienne d'Okanagan; et Calla Moore, Conseil tribal de Meadow Lake

La table ronde a permis de recueillir des informations précieuses sur les pratiques exemplaires en matière de gestion de cas et d'aide préalable à l'emploi, axées sur une approche de gestion de cas axée sur les bénéficiaires. Une approche axée sur les bénéficiaires consiste à comprendre les besoins de ceux-ci, à évoluer avec eux et à réfléchir en permanence aux moyens de leur apporter un soutien et un suivi significatifs. Les participants ont souligné la nécessité d'intégrer le bien-être et les relations sociales des bénéficiaires comme fondement d'une croissance et d'un développement efficaces. La discussion a mis en évidence divers défis liés à la gestion de cas, notamment le manque d'accès aux transports et aux services de garde d'enfants, ainsi que les difficultés financières et personnelles qui peuvent rendre difficile la transition vers l'emploi ou l'éducation. Parmi les autres obstacles, citons le manque de réseaux de soutien pendant la relocalisation, l'absence de transports sûrs et inclusifs pour les employés, la santé mentale et la toxicomanie, ainsi que le manque de personnel au sein du programme d'AR pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Les panélistes ont cerné les principales améliorations à apporter au financement du programme afin de garantir le succès de la gestion des cas, telles que l'élargissement de la formation dans divers métiers afin de constituer une main-d'œuvre qualifiée au sein des communautés, la création d'installations communautaires pour fournir des services de formation et de gestion des cas, la mise en place d'initiatives de transport communautaire fiables et l'organisation d'ateliers visant à améliorer le bien-être personnel, parallèlement à la gestion des cas et à l'aide préalable à l'emploi. Enfin, les panélistes ont reconnu les répercussions durables de la COVID-19 sur le niveau de mobilisation des bénéficiaires, les possibilités d'emploi et la disponibilité des travailleurs sociaux dans le cadre du programme d'AR. Il est désormais essentiel de rétablir la confiance et d'encourager la participation. Une approche holistique, fondée sur des valeurs qui favorisent le bien-être général, a été jugée essentielle. Encourager les soins personnels par des activités qui renforcent les liens avec soi-même, la famille, la communauté et le territoire demeure une priorité.



Présentation plénière : Déterminer des mesures de soutien intégrées adaptées à la culture pour les bénéficiaires de l'AR

Kerri Commanda, Niigaaniin

Kerri Commanda, administratrice stratégique, a décrit les pratiques exemplaires utilisées dans le cadre du programme Niigaaniin, en mettant l'accent sur une approche de la gestion des cas axée sur les bénéficiaires et les forces. Ce modèle préconise une approche holistique et globale qui repose sur le principe « ne laisser personne pour compte, aucune solution n'est la mauvaise solution ». Niigaaniin s'appuie sur une méthode de soutien par étapes qui s'appuie sur l'identité et les liens pour déterminer la voie à suivre grâce à la culture, aux connaissances, au renforcement des compétences et aux possibilités d'apprentissage axées sur la terre. L'importance de faire participer les membres de la communauté, d'adapter les services aux besoins individuels et d'investir dans le personnel est essentielle pour garantir un soutien de haute qualité. À la suite de la séance plénière, les participants ont fait part de leurs pratiques exemplaires et de leurs principales priorités pour ce qui est de fournir un soutien global et adapté à la culture des bénéficiaires de l'AR dans le cadre de groupes de discussion.

Principaux points à retenir de la première journée

- La gestion de cas doit s'appuyer sur une approche axée sur les bénéficiaires, répondant à leurs besoins peu importe leur lieu de résidence, améliore leur bien-être et évolue avec eux.
- Des approches holistiques et adaptées à la culture sont importantes pour améliorer le niveau de mobilisation des bénéficiaires et leur bien-être.
- L'harmonisation entre les programmes est essentielle pour obtenir de meilleurs résultats.
- Garantir l'accès à des espaces inclusifs et à des moyens de transport est essentiel pour fournir des services communautaires significatifs.
- Les approches des Premières Nations en matière de gestion de cas et de soutien préalable à l'emploi favorisent la croissance et le bien-être, donnent des résultats et nécessitent des ressources et des investissements supplémentaires pour élargir et mettre en place des programmes d'AR durables.

JOUR 2 – MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024

Atelier : Bien-être mental des Premières Nations : Réforme du programme d'AR, de la survie à la prospérité

D^{re} Carol Hopkins, Fondation Thunderbird Partnership

D^{re} Carol Hopkins, directrice générale de la Thunderbird Partnership Foundation, a animé un atelier de perfectionnement professionnel sur l'amélioration du bien-être des Premières Nations, l'utilisation des données pour mesurer et renforcer les interventions, et l'amélioration de l'accès à la formation et aux soins personnels pour les gestionnaires de cas afin de mieux soutenir les bénéficiaires de l'AR dans



leur transition vers l'emploi, l'éducation et l'indépendance. D^{re} Hopkins a discuté de la prévalence de la consommation de substances psychoactives et des problèmes de santé mentale chez les Premières Nations, ainsi que des défis liés à l'aide aux bénéficiaires pour surmonter ces obstacles en matière d'accès à l'emploi et à l'éducation. La plupart des travailleurs de l'AR ne sont pas formés pour fournir le type de soutien dont ces personnes ont besoin, qui ne peut provenir que d'un soutien communautaire. De plus, des facteurs tels que les traumatismes, l'insécurité en matière de logement et l'insécurité alimentaire contribuent à la consommation de substances psychoactives. Ces problèmes ne peuvent être traités efficacement que par des interventions holistiques et ancrées dans la culture. Les interventions doivent s'appuyer sur des décisions fondées sur des données afin de comprendre les besoins des bénéficiaires et de mesurer la réussite.

La Thunderbird Partnership Foundation a mis au point un système d'information sur la gestion des dépendances qui offre des évaluations et des outils pour suivre et mesurer les progrès tout en intégrant des approches culturelles axées sur le bien-être des bénéficiaires. L'intégration d'un cadre de bien-être autochtone visant à renforcer le sentiment d'utilité et d'appartenance est importante pour améliorer la santé et le bien-être. Des fonds supplémentaires sont nécessaires pour aider les Premières Nations à passer de la gestion traditionnelle des cas à des systèmes numériques qui amélioreront l'efficacité des données et des programmes, ainsi que le soutien communautaire. Enfin, le perfectionnement de la main-d'œuvre des Premières Nations est essentiel. Mettre l'accent sur la formation, l'éducation et le soutien au bien-être mental afin de prévenir l'épuisement professionnel des travailleurs est un élément clé pour améliorer la prestation des services. Une main-d'œuvre compatissante et bien formée est essentielle pour aider les bénéficiaires à passer de la survie à la stabilité.

Présentation plénière : Indicateurs de pauvreté et de bien-être concernant les Premières Nations

D^{re} Helaina Gaspard, Institut d'études fiscales et de démocratie

D^{re} Helaina Gaspard, directrice générale et cofondatrice de l'Institut des finances publiques et de la démocratie (IFPD), a présenté les conclusions des travaux menés par l'IFPD en collaboration avec l'APN sur l'étude des indicateurs de pauvreté et de bien-être concernant les Premières Nations. Un groupe de travail des Premières Nations sur la pauvreté a collaboré afin de faire part du contexte et des réalités de leurs communautés en matière de privation, dans le but de définir la pauvreté de manière relationnelle et de définir des indicateurs permettant d'élaborer une nouvelle stratégie de mesure. La pauvreté a été définie comme une privation cyclique qui touche différemment les communautés en fonction de leur emplacement. Si les programmes d'AR répondent à des besoins immédiats, ils constituent toutefois des solutions temporaires et ne s'attaquent pas à la pauvreté systémique. L'IFPD s'est appuyé sur la documentation existante et les mesures de la pauvreté pour compiler divers indicateurs dans un tableau, accompagnés de mesures possibles pour chacun d'entre eux. Au cours de la discussion avec le groupe de travail des Premières Nations sur la pauvreté, ses membres ont réduit la liste à 39 indicateurs clés répartis en huit dimensions afin d'évaluer le degré de privation et de mesurer son incidence. D^{re} Gaspard a noté que 47 % des indicateurs sélectionnés ne peuvent être étayés par des données accessibles. De telles données sont importantes pour passer à des stratégies adaptatives axées sur les résultats et



pour mesurer ces derniers. D^{re} Gaspard a souligné que la mesure de la réussite du programme d'AR doit être fondée sur les valeurs communautaires et que les Premières Nations sont les mieux placées pour déterminer les indicateurs qui correspondent à leurs priorités en matière de collecte de données. À la suite de la présentation plénière, les participants ont discuté en petits groupes des principaux éléments à prendre en considération pour déterminer la réussite des bénéficiaires du programme d'AR et améliorer la collecte et la communication des données dans le cadre de ce programme.

Présentation plénière : Soutenir les gestionnaires de cas et les administrateurs de l'AR

Tischa Stefanowski, Saskatchewan First Nations Families and Community Institute (SFNFCI)

Tischa Stefanowski, directrice générale du SFNFCI, a présenté un aperçu du travail accompli par l'institut en collaboration avec un comité consultatif sur l'AR en matière de soutien aux gestionnaires de cas et aux administrateurs de l'AR, notamment en cernant les défis structurels auxquels est confronté le personnel du programme d'AR et en élaborant des moyens novateurs pour l'aider les surmonter. Parmi les thèmes principaux figuraient la détermination des domaines à améliorer au sein du programme, en définissant clairement les rôles afin de garantir que chaque membre du personnel ne travaille pas en dehors du champ d'application de son poste, la normalisation des admissions, la formation du personnel dans le cadre de ses fonctions et la formation à diverses pratiques d'autogestion de la santé dans le but de favoriser le bien-être du personnel. Tischa a souligné l'importance de tirer parti des pratiques exemplaires, en favorisant ce qui est contrôlable et en apportant des changements aux services et à l'administration du programme, tels que l'amélioration des structures organisationnelles, la garantie du perfectionnement de la main-d'œuvre grâce à une formation axée sur les compétences, l'amélioration des systèmes de gestion des dossiers, le renforcement des connaissances des travailleurs en matière de programmes sociaux et l'élaboration de politiques de fidélisation du personnel. En outre, il est impératif de souligner la nécessité d'une approche souple pour s'adapter aux besoins de la communauté, tout en plaidant en faveur de changements en matière de financement et de politiques. À l'issue de la séance plénière, dans le cadre de groupes de discussion, les participants ont partagé des pratiques exemplaires en matière d'accès à la formation et ont cerné les domaines prioritaires en matière de formation concernant les gestionnaires de cas et les administrateurs, y compris les ressources et le soutien nécessaires pour aider les travailleurs de l'AR dans l'exercice de leurs fonctions.

Présentation plénière : Définir le handicap au sein des Premières Nations

Marie Frawley-Henry, Assemblée des Premières Nations

Marie Frawley-Henry, analyste principale des politiques à l'APN, a fait le point sur les travaux du Secteur de la santé de l'APN en matière d'accessibilité et d'inclusion des personnes handicapées, en soulignant les efforts de sensibilisation en cours en faveur d'une législation distincte sur le handicap pour les Premières Nations. Marie a présenté un aperçu des lois et politiques fédérales et des Premières Nations visant à soutenir les personnes ayant des capacités différentes, telles que la Loi canadienne sur l'accessibilité et la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, ainsi que leurs limites, en particulier leur incapacité à répondre aux besoins particuliers des Premières Nations. Marie a également présenté les conclusions de l'enquête menée par l'APN en 2023 sur l'amélioration de l'accessibilité au sein des



Premières Nations, notamment les obstacles importants à l'aide aux personnes handicapées, tels que les erreurs de diagnostic, la stigmatisation, l'insécurité financière et la discrimination systémique dans les soins de santé. Les recommandations issues de cette enquête comprenaient la garantie d'évaluations adaptées à la culture, l'élargissement des critères d'admissibilité et l'amélioration de l'accès aux aides financières et sociales liées au handicap. À la suite de la séance plénière, les participants ont discuté des éléments clés permettant de définir la conception des Premières Nations en matière de handicap et les priorités concernant des programmes et des soutiens adaptés à la culture dans le cadre du programme réformé d'AR.

Principaux points à retenir de la deuxième journée

- L'amélioration des données concernant les programmes est essentielle pour soutenir le passage à un plaidoyer budgétaire fondé sur des données probantes.
- La mesure du succès du programme d'AR doit être communautaire, car les Premières Nations sont les mieux placées pour déterminer les indicateurs correspondant à leurs priorités en matière de collecte de données.
- Les gestionnaires de cas et les administrateurs du programme d'AR doivent bénéficier d'un soutien global, sous la forme d'une formation et de ressources adéquates dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que par l'entremise de réseaux.
- La définition de limites et les pratiques d'autogestion de la santé sont essentielles pour améliorer le bien-être des travailleurs et réduire le roulement du personnel.
- Les Premières Nations doivent bénéficier d'un financement et de ressources souples afin que l'administration du programme d'AR puisse s'adapter aux besoins et aux approches particulières de chaque communauté.
- Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir que les membres des Premières Nations ayant des capacités différentes aient accès aux services et soutiens appropriés pour participer à la vie de leur communauté.
- Les approches des Premières Nations en matière de gestion de cas et de soutien préalable à l'emploi doivent favoriser la croissance et le bien-être, produire des résultats, et nécessitent des ressources et des investissements supplémentaires pour mettre en place et élargir des programmes durables d'aide à l'emploi.



JOUR 3 – JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024

Présentation plénière : Logement, infrastructures et aide au revenu

Jordan Fischer et Dan Gaspe, Assemblée des Premières Nations

Jordan Fischer, analyste principal des politiques à l'APN, a présenté un aperçu des mandats de l'APN dans le domaine du logement et de l'itinérance, y compris le plus récent, à savoir élaborer un Plan d'action national des Premières Nations en matière d'itinérance, dans le but de renforcer les moyens des communautés des Premières Nations grâce à un contrôle autodéterminé et à la mise en place de solutions de logement holistiques et adaptées à la culture. Les principaux points de ce plan d'action comprennent l'élargissement de la compétence des Premières Nations en vue de dispenser des services et des soutiens holistiques et adaptés à la culture, l'amélioration de l'orientation vers les divers services et des efforts de prévention, l'établissement de partenariats pour répondre aux besoins particuliers des communautés et le renforcement de la souveraineté des Premières Nations en matière de données.

Dan Gaspe, conseiller principal en matière de politiques à l'APN, a présenté un aperçu des différentes initiatives menées à bien par le Secteur du logement de l'APN, notamment l'élaboration de stratégies et l'ajustement du financement en matière de logement urbain, rural et nordique, les efforts de collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour le transfert aux Premières Nations du Fonds pour les habitations du marché des Premières Nations, les efforts conjoints de plaider pour garantir que le plan de logement du Canada ne néglige pas les besoins des Premières Nations en matière d'investissement dans ce domaine, la mise en œuvre conjointe des huit recommandations du rapport de 2024 de la vérificatrice générale sur le logement dans les réserves, et la collaboration continue avec le Secteur des infrastructures de l'APN en appui à la Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations afin de combler le déficit en matière de logement. Dan a également souligné le récent plaidoyer de l'APN en faveur d'un budget de 135,1 milliards de dollars pour combler le déficit en matière de logement et de l'investissement de 488 millions de dollars sur cinq ans prévu dans le budget de 2024 pour soutenir le logement et les infrastructures. L'APN continue de faire pression en faveur d'un changement de politique, d'investissements et d'un plaidoyer régional afin de garantir un logement adéquat aux Premières Nations, tant dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci.

Table ronde : Mettre en place des programmes durables d'aide au revenu

Victoria Marchand et Deborah Oladele, Association nationale des centres d'amitié; Ruth Levi, Mi'gmaq Wolastoqiyik Social Development Support Lodge; et Mike Randall, Lennox Island Development Corporation

Les panélistes ont insisté sur l'élaboration de modèles d'AR viables et axés sur les communautés qui reflètent les divers besoins des membres des Premières Nations, quel que soit leur lieu de résidence. La discussion a permis de réitérer l'importance du réinvestissement économique, de l'autonomie gouvernementale et de la prestation de services ancrés dans la culture pour assurer la stabilité à long terme et le soutien aux bénéficiaires de l'AR. Les panélistes ont cité des exemples de la manière dont les revenus propres peuvent permettre aux Premières Nations d'investir dans leurs communautés. L'un de ces exemples concernait un cadre à quatre piliers, élaboré pour orienter l'affectation des revenus vers la



réduction de la dette, le soutien direct aux membres, l'équité entre les membres vivant dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci, et les investissements. Les revenus propres obtenus grâce à ce cadre sont investis dans la communauté par l'intermédiaire d'entreprises appartenant à la bande, ce qui renforce le soutien communautaire et les programmes sociaux en proposant des initiatives en matière de sécurité alimentaire, l'accès à des biens d'occasion et une serre communautaire, le tout dans le but d'améliorer le bien-être de la communauté tout en assurant sa viabilité financière.

La discussion a également porté sur les réalités urbaines, un domaine dans lequel des organisations telles que l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA) jouent un rôle essentiel au niveau du soutien aux Autochtones en milieu urbain. Ces centres fournissent des services complets, effectuent des analyses politiques pour influencer les activités de plaidoyer et collectent des données pour éclairer la prise de décisions. Les centres d'amitié sont importants pour garantir que les Premières Nations aient accès aux programmes et services culturels nécessaires à une transition réussie vers les zones urbaines.

Enfin, les panélistes ont également abordé les répercussions des politiques sur la conception des programmes d'AR. Le Nouveau-Brunswick a présenté une stratégie de réforme des politiques et de refonte des programmes d'AR dans une optique d'autonomie gouvernementale. Une analyse des lacunes sur quatre ans a conduit à la création d'une nouvelle politique d'AR adaptée à la région, qui a remplacé les normes fédérales obsolètes. La prestation des programmes a été adaptée pour inclure le paiement direct des frais de logement et d'électricité au nom des bénéficiaires et une approche holistique des services fondée sur l'autonomisation, la préparation à l'emploi et le perfectionnement personnel. Plutôt que d'adopter un modèle conventionnel de gestion de cas, le Nouveau-Brunswick a opté pour une méthode plus souple et plus adaptée à la culture pour soutenir ses bénéficiaires. Le système de gestion des cas mis au point dans cette province est axé sur l'autosuffisance, l'autonomisation, le perfectionnement personnel et le soutien préalable à l'emploi des bénéficiaires. Les panélistes ont unanimement réaffirmé la nécessité d'un contrôle local, de modèles de financement souples et de systèmes d'AR qui réinvestissent dans les résultats sociaux et économiques tout en s'alignant sur les réalités et les aspirations distinctes de leurs Premières Nations.

Principaux points à retenir de la troisième journée

- Le leadership et la compétence des Premières Nations sont essentiels pour combler le déficit en matière d'infrastructures grâce à la mise en place de solutions de logement culturellement sûres et axées sur la communauté.
- Un financement souple et durable, y compris des revenus propres, est essentiel pour mettre en place des programmes d'AR qui réinvestissent dans les résultats sociaux, soutiennent le développement économique et améliorent le bien-être général de la communauté.
- Les organisations autochtones en milieu urbain, telles que les centres d'amitié, jouent un rôle essentiel dans le soutien aux Autochtones vivant hors réserve et doivent bénéficier d'un financement continu afin de pouvoir continuer à fournir des services complets et à défendre les intérêts de la communauté.



- Des politiques d'AR adaptées à chaque région, fondées sur l'autogouvernance et la prestation de services holistiques, offrent des alternatives culturellement pertinentes aux normes fédérales et favorisent l'autonomisation et l'indépendance des bénéficiaires.
- Une réforme durable de l'AR doit donner la priorité au contrôle par les Premières Nations, à de la flexibilité et à des approches fondées sur la culture qui abordent de manière intégrée le logement, la participation économique et l'orientation vers les divers services.

Prochaines étapes

Torri Weapenicappo, Assemblée des Premières Nations

Torri Weapenicappo a remercié les participants pour leurs commentaires et leur participation tout au long du forum. Une des prochaines étapes consistera à résumer les discussions dans un document intitulé « Ce que nous avons entendu » qui servira à élaborer un document d'orientation décrivant les considérations relatives à un cadre de mise en œuvre de la réforme de l'AR. La réforme du programme d'AR est un processus à long terme qui doit être guidé par les Premières Nations. Les discussions ne s'arrêtent pas avec ce forum. Les participants ont été encouragés à retourner dans leurs communautés et à discuter avec leurs dirigeants, leurs collègues et les bénéficiaires, en vue de reprendre les discussions lors du prochain rassemblement. Des remerciements ont été de nouveau adressés à tous les participants, ainsi que des souhaits de bon retour.

Conclusion

En conclusion, la Cheffe nationale de l'APN, Cindy Woodhouse Nepinak, s'est brièvement adressée aux participants, avant que la gardienne du savoir Ivy Raine, de la Première Nation de Louis Bull, ne clôture de manière traditionnelle le forum qui a pris fin au son du groupe de tambours Sorrel Rider de Siksika (Alberta).

